

**COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 26 MARS 2018 – 10 heures**

**Salle du foyer rural
DURFORT**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six janvier à dix heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du foyer rural à Durfort, sous la présidence de Monsieur Alain ASTIÉ, Président.

Membres présents : Mme BOUSQUET, MM. ASTIÉ, ALRAN, ESPITALIER, GOURDOU, CABOT, GOURC, AUDARD, TORRIJOS, JONGBLOET, JOURDE, COLLADO, SANCHEZ, DE LAPANOUSE, ALGANS, BALARDY, VIVAN, LEMONNIER, GOZE, AZAIS, GRAN, FORTANIER, BIAU, COLOM, SALVETAT, LEROUX, VERNIER, MAYNADIER, REYJAUD, JACQUET, MAURY, MEYSSONNIER, PINEL, PATTE, BUFFEL, ESQUERRE et MYLONAS formant la majorité des membres en exercice;

Membres absents et suppléés : M. CHAMAYOU

Membres ayant donné pouvoir :

- M. SOULAGES a donné pouvoir à M. CABOT
- M. ESCANDE a donné pouvoir à M. FORTANIER
- M. MAHOUX a donné pouvoir à M. REYJAUD
- Mme LEVÊQUE a donné pouvoir à M. MYLONAS

Membres excusés : MM. BARROU, BERTRAND, TARROUX, SOULA, BERTHIER, ICHARD, COMENT, COMBELLES, BENAMAR, FARENC, LAGASSE, MARIGO, PRADELLES, ESCUDIER, FERNANDEZ, BIEZUS, BOZZO, DARGEIN-VIDAL

En préambule, Monsieur le Président remercie la commune de Durfort d'avoir bien voulu mettre la salle du foyer rural à la disposition du SDET.

1- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 09 octobre 2017

Le Président soumet le compte rendu de l'assemblée générale du 29 janvier 2018 à l'approbation du comité syndical. Ce document est adopté à l'**unanimité**.

2- Adoption du Compte de gestion 2017 (Budget principal et Budget annexe)

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, tant pour le budget principal que pour le budget de la régie.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, **à l'unanimité, approuve le compte de gestion** du trésorier municipal pour l'exercice 2017 **du Budget principal et de la régie**. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Votants	:	41
Abstentions	:	/
Pour	:	41
Contre	:	/

3- Adoption du Compte Administratif 2017 (Budget principal et Budget annexe)

Le comité syndical, réuni sous la présidence de M.BALARDY, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 du budget principal puis sur celui du budget annexe, dressé par M. Alain ASTIE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après en avoir délibéré (le Président ne prenant pas part au vote) à l'unanimité :

- **lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif
- **constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **reconnaît** la sincérité des restes à réaliser,
- **arrête** les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-dessous.

Votants : 41
Abstentions : /
Pour : 41
Contre : /

BUDGET PRINCIPAL COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultat reportés		2 503 132,41 €	668 405,94 €			1 834 726,47 €
opérations de l'exercice	3 291 709,58 €	6 431 845,74 €	20 117 296,17 €	20 668 362,40 €	23 409 005,75 €	27 100 208,14 €
TOTAUX	3 291 709,58 €	8 934 978,15 €	20 785 702,11 €	20 668 362,40 €	23 409 005,75 €	28 934 934,61 €
Résultat de clôture		5 643 268,57 €	117 339,71 €			5 525 928,86 €
Restes à réaliser			25 565 578,43 €	23 090 319,03 €	25 565 578,43 €	23 090 319,03 €
Résultats restes à réaliser			2 475 259,40 €		2 475 259,40 €	
TOTAUX CUMULES		5 643 268,57 €	25 682 918,14 €	23 090 319,03 €	25 565 578,43 €	28 733 587,60 €
RESULTATS DEFINITIFS		5 643 268,57 €	2 592 599,11 €			3 050 669,46 €

REGIE
COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés		22 341,77 €		18 568,69 €		40 910,46 €
Opération de l'exercice	403 967,57 €	515 779,47 €	0,00 €	0,00 €	403 967,57 €	515 779,47 €
Résultats de l'exercice	403 967,57 €	538 121,24 €	0,00 €	18 568,69 €	403 967,57 €	556 689,93 €
Résultats de clôture		134 153,67 €		18 568,69 €		152 722,36 €
Restes à réaliser		/		/		/
TOTAUX CUMULES		134 153,67 €		18 568,69 €		152 722,36 €
RESULTATS DEFINITIFS		134 153,67 €		18 568,69 €		152 722,36 €

4- Affectation du résultat (Budget principal et Budget Annexe Régie)

Budget principal

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer sur l'affectation du résultat comptable des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2017.

Il rappelle que le compte administratif 2017 (budget établissement principal), qui vient d'être voté, fait apparaître :

- un **excédent de fonctionnement cumulé de 5 643 268,57 €**
- un **déficit d'investissement de 117 339,71 €**
- un **déficit des restes à réaliser de 2 475 259,40 €**

Il propose d'affecter une partie de l'excédent cumulé de fonctionnement de l'exercice 2017, d'un montant de **2 592 599.11 €**, pour couvrir le besoin à la **section d'investissement** et une autre partie à la **section de fonctionnement**, d'un montant de **3 050 669.46 €**, au compte report à nouveau.

A l'issue de cet exposé, le Comité Syndical, à l'**unanimité**, après en avoir délibéré **approuve les affectations proposées.**

Votants	:	41
Abstentions	:	/
Pour	:	41
Contre	:	/

Budget Annexe Régie

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer sur l'affectation du résultat comptable des sections d'exploitation et d'investissement de l'exercice 2017 de la régie du SDET.

Il rappelle que le compte administratif 2017 (Régie du SDET), qui vient d'être voté, fait apparaître **un excédent d'exploitation cumulé de 134 153.67 €** et un **excédent d'investissement cumulé de 18 568,69 €**.

Il propose de reporter en totalité l'excédent d'investissement, soit 18 568,69 €. Il propose également d'affecter l'excédent cumulé d'exploitation de l'exercice 2017, d'un montant de **134 153.67 €** au compte report à nouveau.

Le Comité Syndical, **à l'unanimité**, après en avoir délibéré **approuve les affectations proposées**.

Votants	:	41
Abstentions	:	/
Pour	:	41
Contre	:	/

5- Adoption du budget primitif 2018

Budget principal

Le budget primitif principal du SDET, qui est soumis à l'approbation du Comité Syndical est équilibré comme suit :

- En section de fonctionnement à 9 911 609,46 €
- En section d'investissement à 55 651 631,33 €

La présentation de ce budget fait suite au débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors de la séance du comité syndical du 29 janvier 2018.

Le contenu du budget est présenté dans le rapport figurant ci-après (présentation générale du budget primitif **M14**).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 911 609,46	6 860 940,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 3 050 669,46
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	9 911 609,46	9 911 609,46

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	29 968 713,19	31 911 312,30
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	25 565 578,43	23 740 319,03
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 117 339,71	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	55 651 631,33	55 651 631,33
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	65 563 240,79	65 563 240,79

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	2 720 002,87	0,00	3 618 640,00		3 618 640,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	681 200,00	0,00	810 190,00		810 190,00
014	Atténuations de produits	250 000,00	0,00	210 000,00		210 000,00
65	Autres charges de gestion courante	895 404,54	0,00	936 100,00		936 100,00
	Total des dépenses de gestion courante	4 546 607,41	0,00	5 574 930,00		5 574 930,00
66	Charges financières	118 000,00	0,00	103 000,00		103 000,00
67	Charges exceptionnelles	53 500,00	0,00	34 000,00		34 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			150 000,00		150 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	4 718 107,41	0,00	6 861 930,00		6 861 930,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 266 716,00		3 071 679,46		3 071 679,46
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	891 969,00		978 000,00		978 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	4 148 675,00		4 049 679,46		4 049 679,46
	TOTAL	8 866 782,41	0,00	9 911 609,46		9 911 609,46

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

-

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

9 911 609,46

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	6 000,00	0,00	3 000,00		3 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	18 500,00	0,00	18 600,00		18 600,00
73	Impôts et taxes	3 700 000,00	0,00	3 700 000,00		3 700 000,00
74	Dotations, subventions et participations	35 000,00	0,00	587 340,00		587 340,00
75	Autres produits de gestion courante	2 602 450,00	0,00	2 530 000,00		2 530 000,00
	Total des recettes de gestion courante	6 361 950,00	0,00	6 838 940,00		6 838 940,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	1 700,00	0,00	22 000,00		22 000,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	6 363 650,00	0,00	6 860 940,00		6 860 940,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00		0,00
	TOTAL	6 363 650,00	0,00	6 860 940,00		6 860 940,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

3 050 669,46

-

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

9 911 609,46

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)

4 049 679,46

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

S.D.E.T. - 81 - BUDGET SYNDICAL	BP 2018
---------------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Rectes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	92 104,40	160 000,00	150 000,00		310 000,00
204	Subventions d'équipement versées	142 000,00	12 000,00	148 729,82		160 729,82
21	Immobilisations corporelles	115 166,29	94 138,12	20 861,88		115 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	39 389 871,26	24 018 809,86	22 893 028,24		46 911 838,10
	Total des dépenses d'équipement	39 739 141,95	24 284 947,98	23 212 619,94		47 497 567,92
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	785 000,00	0,00	760 000,00		760 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	50 000,00		50 000,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	785 000,00	0,00	810 000,00		810 000,00
45.	Total des op. pour le compte de tiers (8)	209 327,89	1 280 630,48	-477 463,50		803 166,86
	Total des dépenses réelles d'investissement	40 733 469,54	25 565 578,43	23 545 156,44		49 110 734,87
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 100 000,00		6 423 556,75		6 423 556,75
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 100 000,00		6 423 556,75		6 423 556,75
	TOTAL	42 633 469,54	25 565 578,43	29 968 713,19		55 534 291,62

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	117 339,71
---	------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	55 651 631,33
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Rectes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	25 532 687,74	17 383 219,37	12 036 022,80		29 419 242,17
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	25 532 687,74	17 383 219,37	12 036 022,80		29 419 242,17
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1058)	1 000,00	0,00	182 000,00		182 000,00
1058	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	3 277 353,26	0,00	2 592 599,11		2 592 599,11
138	Communes	787 571,87	471 363,91	5 366 269,20		5 837 633,11
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	7 528 396,83	4 684 908,27	1 738 648,48		6 423 556,75
024	Produits de cessions			0,00		0,00
	Total des recettes financières	11 594 321,96	5 156 272,18	9 879 516,79		15 035 788,97
45.	Total des op. pour le compte de tiers (8)	128 190,78	1 200 827,48	-477 463,50		723 383,98
	Total des recettes réelles d'investissement	37 253 200,48	23 740 319,03	21 438 076,09		45 178 395,12
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	3 268 716,00		3 071 679,46		3 071 679,46
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	891 959,00		978 000,00		978 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 100 000,00		6 423 556,75		6 423 556,75
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 248 675,00		10 473 236,21		10 473 236,21
	TOTAL	43 501 875,48	23 740 319,03	31 911 312,30		55 651 631,33

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	55 651 631,33
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	4 048 678,48
--	---------------------

S.D.E.T. - 81 - BUDGET SYNDICAL	BP 2018
---------------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 618 640,00		3 618 640,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	810 190,00		810 190,00
014	Atténuations de produits	210 000,00		210 000,00
65	Autres charges de gestion courante	936 100,00		936 100,00
66	Charges financières	103 000,00	0,00	103 000,00
67	Charges exceptionnelles	34 000,00	0,00	34 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	978 000,00	978 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	150 000,00		150 000,00
023	Virement à la section d'investissement		3 071 679,46	3 071 679,46
	Dépenses de fonctionnement - Total	5 861 930,00	4 049 679,46	9 911 609,46

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 911 609,46
---	--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	760 000,00	0,00	760 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	46 911 838,10		46 911 838,10
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	310 000,00	0,00	310 000,00
204	Subventions d'équipements versés	160 729,82	0,00	160 729,82
21	Immobilisations corporelles (6)	115 000,00	0,00	115 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	50 000,00	0,00	50 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	6 423 556,75	6 423 556,75
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	803 166,95	0,00	803 166,95
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	49 110 734,87	6 423 556,75	55 534 291,62

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	117 339,71
---	--	-------------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	55 651 631,33
---	---	----------------------

S.D.E.T. - 81 - BUDGET SYNDICAL	BP 2018
---------------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 000,00		3 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	18 600,00		18 600,00
73	Impôts et taxes	3 700 000,00		3 700 000,00
74	Dotations, subventions et participations	587 340,00		587 340,00
75	Autres produits de gestion courante	2 530 000,00	0,00	2 530 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	22 000,00	0,00	22 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	6 860 940,00	0,00	6 860 940,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 050 669,46
------------------------------------	--------------

-

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 911 609,46
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	182 000,00	0,00	182 000,00
13	Subventions d'investissement	35 256 875,28	0,00	35 256 875,28
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	6 423 556,75	6 423 556,75
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 423 556,75	0,00	6 423 556,75
28	Amortissements des immobilisations		978 000,00	978 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	723 363,98	0,00	723 363,98
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		3 071 679,46	3 071 679,46
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	42 585 796,01	10 473 236,21	53 059 032,22

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	2 592 599,11
----------------------------	--------------

-

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	55 651 631,33
---	----------------------

A l'issue de la présentation et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2018.

Votants : 41
Abstentions : /
Pour : 41
Contre : /

Budget annexe Régie

Le budget primitif de la régie du SDET, qui est soumis à l'approbation du Comité Syndical est présenté comme suit :

- Section d'exploitation : 577 722,36 €
- Section d'investissement : 18 568 ,69 €

Le contenu du budget est présenté dans le rapport figurant ci-après (présentation générale du budget primitif **M4**).

REGIE SDET - 81 - REGIE SDET		BP	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	577 722,36	443 568,69
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 134 153,67
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	577 722,36	577 722,36
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	18 568,69	
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 18 568,69
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	18 568,69	18 568,69
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	596 291,05	596 291,05

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général		0,00	131 162,36		131 162,36
012	Charges de personnel et frais assimilés	568 965,00	0,00	446 460,00		446 460,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	100,00		100,00
	Total des dépenses de gestion des services	568 965,00	0,00	577 722,36		577 722,36
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	568 965,00	0,00	577 722,36		577 722,36
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploit			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			0,00		0,00
	TOTAL	568 965,00	0,00	577 722,36		577 722,36

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

-

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

577 722,36

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	1 000,00		1 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, n		0,00	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	546 623,23	0,00	424 000,00		424 000,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes de gestion des services	546 623,23	0,00	425 000,00		425 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	546 623,23	0,00	425 000,00		425 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			18 568,69		18 568,69
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploit			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			18 568,69		18 568,69
	TOTAL	546 623,23	0,00	443 568,69		443 568,69

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

134 153,67

-

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

577 722,36

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)

-18 568,69

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00		0,00
45.	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			18 568,69		18 568,69
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				18 568,69		18 568,69
TOTAL			0,00	18 568,69		18 568,69

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 18 568,69

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00		0,00
45.	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	0,00		0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL			0,00	0,00		0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 18 568,69

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 18 568,69

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	-18 568,69
--	------------

REGIE SDET - 81 - REGIE SDET	BP 2018
------------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	131 162,36		131 162,36
012	Charges de personnel et frais assimilés	446 460,00		446 460,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00		100,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses Imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	577 722,36	0,00	577 722,36

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

-

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	577 722,36
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	18 568,69	18 568,69
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues (Investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	18 568,69	18 568,69

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

-

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 568,69
---	------------------

REGIE SDET - 81 - REGIE SDET	BP 2018
------------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 000,00		1 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	424 000,00		424 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	18 568,69	18 568,69
	Recettes d'exploitation - Total	425 000,00	18 568,69	443 568,69

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	134 153,67
------------------------------------	------------

-

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	577 722,36
--	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	18 568,69
---	-----------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
-----------------------------	------

-

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 568,69
--	-----------

A l'issue de la présentation et après en avoir délibéré, le comité syndical, **à l'unanimité, adopte le budget annexe Régie 2018.**

Votants : 41
Abstentions : /
Pour : 41
Contre : /

Budget annexe IRVE

Le budget primitif IRVE du SDET, qui est soumis à l'approbation du Comité Syndical est présenté comme suit :

- Section d'exploitation : 256 500,00 €
- Section d'investissement : 150 000,00 €

Le contenu du budget est présenté dans le rapport figurant ci-après (présentation générale du budget primitif **M14**).

S.D.E.T. - 81 - BUDGET ANNEXE IRVE	BP 2018
I - VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général		156 500,00	
60612	Énergie - Électricité		60 000,00	
615231	Entretien et réparations voiries		30 000,00	
6156	Maintenance		55 500,00	
6236	Catalogues et imprimés		5 000,00	
6238	Divers		1 000,00	
6257	Réceptions		5 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
65	Autres charges de gestion courante		0,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		156 500,00	
66	Charges financières (b)		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		156 500,00	
023	Virement à la section d'investissement		100 000,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		100 000,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		100 000,00	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE <small>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</small>		256 500,00	

RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	256 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

S.D.E.T. - 81 - BUDGET ANNEXE IRVE	BP 2018
------------------------------------	---------

I - VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		6 400,00	
70688	Autres prestations de services		6 400,00	
74	Dotations, subventions et participations		40 000,00	
74741	Communes membres du GFP		40 000,00	
75	Autres produits de gestion courante		210 100,00	
7552	Déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget		210 100,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)			256 500,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			256 500,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			256 500,00	

+	RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	256 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

S.D.E.T. - 81 - BUDGET ANNEXE IRVE	BP 2018
------------------------------------	---------

I - VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		150 000,00	
21538	Autres réseaux		150 000,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement			150 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	
Total des dépenses financières			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE			150 000,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			150 000,00	

+	RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	150 000,00

S.D.E.T. - 81 - BUDGET ANNEXE IRVE		BP	2018
I - VOTE DU BUDGET		I	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
Total des recettes d'équipement			0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	
138	Autres subventions d'investissement non transférables		50 000,00	
1384	Communes		50 000,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
Total des recettes financières			50 000,00	
TOTAL RECETTES REELLES			50 000,00	
021	Virement de la section de fonctionnement		100 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			100 000,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			100 000,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			150 000,00	

+	
RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	150 000,00

A l'issue de la présentation et après en avoir délibéré, le comité syndical, **à l'unanimité, adopte le budget annexe IRVE 2018.**

Votants : 41
Abstentions : /
Pour : 41
Contre : /

6- Modification du tableau des effectifs

Le Président demande au comité syndical d'examiner les propositions suivantes en matière d'effectifs :

- Accès à la fonction publique territoriale d'un agent contractuel suite à la réussite du concours de rédacteur principal de 2^{ème} classe :

Le président expose qu'un rédacteur contractuel a réussi le concours externe de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe lors de la session 2017 et est inscrit sur la liste d'aptitude correspondante.

Il propose d'ouvrir un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} avril 2018 pour permettre sa nomination et donc son intégration dans la fonction publique territoriale en tant que stagiaire.

Monsieur le Président précise cependant qu'il convient de fermer le poste de rédacteur contractuel occupé aujourd'hui par cet agent.

A l'issue de la présentation et après en avoir délibéré, le comité syndical, **à l'unanimité**, décide:

- **d'ouvrir un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe (catégorie B) à partir du 1^{er} avril 2018.**
- **de fermer un poste de rédacteur contractuel à compter du 1^{er} avril 2018.**

Votants	:	41
Abstentions	:	/
Pour	:	41
Contre	:	/

- Nomination d'un agent titulaire dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux suite à l'obtention d'un concours :

Le président expose qu'un adjoint administratif de 2^{ème} classe a réussi le concours de rédacteur territorial en troisième voie lors de la session 2017 et est inscrit sur la liste d'aptitude correspondante.

Il propose de le nommer en qualité de rédacteur territorial stagiaire (catégorie B).

Monsieur le Président précise qu'il convient de transformer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (catégorie C) en poste de rédacteur (catégorie B), afin de procéder à la nomination de cet agent au 1^{er} Avril 2018.

A l'issue de la présentation et après en avoir délibéré, le comité syndical, **à l'unanimité**, décide:

- **d'ouvrir un poste de rédacteur (catégorie B) à partir du 1^{er} avril 2018.**
- **de fermer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (catégorie C) à compter du 1^{er} avril 2018.**

Votants	:	41
Abstentions	:	/
Pour	:	41
Contre	:	/

- Avancement de grade :

Une collaboratrice du pôle administratif et financier, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe qui depuis plusieurs années remplit les conditions de l'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, a été proposée à l'avancement.

Suite à l'avis favorable de la commission administrative paritaire du 5 mars 2018, Monsieur le Président propose d'intégrer cet agent dans le grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Il rappelle qu'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe est toujours vacant au tableau des effectifs et que par conséquent, cet avancement de grade pourra entrer en vigueur le 1^{er} décembre 2018.

Toutefois, Monsieur le Président précise qu'il conviendra à cette date de fermer le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe occupé aujourd'hui par cet agent.

A l'issue de la présentation et après en avoir délibéré, le comité syndical, **à l'unanimité**, décide:

- **de pourvoir au 1^{er} décembre 2018 un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe (catégorie C) resté vacant au tableau des effectifs.**
- **de fermer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (catégorie C) à compter du 1^{er} décembre 2018.**

Votants	:	41
Abstentions	:	/
Pour	:	41
Contre	:	/

- Fermeture de postes vacants :

Monsieur le Président expose que, suite aux mouvements de personnel qui ont eu lieu ces dernières années (mutations, avancements de grades, ouvertures et fermetures de poste), il convient, après mise à jour du tableau des effectifs, de fermer plusieurs postes laissés vacants.

Afin de réguler les effectifs du SDET, il propose de fermer :

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (catégorie C)
- 1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe (catégorie B)
- 2 postes d'adjoint technique (catégorie C)

A l'issue de la présentation et après en avoir délibéré, le comité syndical, **à l'unanimité**, décide:

- **de fermer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (catégorie C) à compter du 1er avril 2018.**
- **de fermer deux postes d'adjoint technique (catégorie C) à compter du 1er avril 2018**
- **de fermer un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe (catégorie B) à compter du 1er avril 2018.**

Votants	:	41
Abstentions	:	/
Pour	:	41
Contre	:	/

- Création d'un poste de chargé de mission : Contrat à durée déterminée de trois mois

Compte tenu de l'accroissement temporaire d'activité qu'implique la mise en place du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique), le Président expose qu'il convient de recruter temporairement un agent pour assurer le bon déroulement de cette mission.

Compte tenu des compétences exigées pour assurer le pilotage et la coordination de ces activités, considérant la spécificité de cet emploi, la technicité particulière requise et les qualités nécessaires,

Monsieur le Président propose au comité syndical la création d'un poste de chargé de mission à temps complet, occupé par un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée d'une durée de **trois (3) mois**, dans le cadre des dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984

modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 3,1°.

Compte tenu de la nature des fonctions et des missions qui seront confiées à la personne recrutée, le Président propose de fixer la rémunération de cet emploi par référence au **grade d'attaché territorial** et de prévoir le régime indemnitaire correspondant à ce niveau de responsabilité.

A l'issue de la présentation et après en avoir délibéré, le comité syndical, **à l'unanimité**, décide **de créer** un poste de chargé de mission contractuel à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3,1° de la loi du 26 janvier 1984 pour **une durée de 3 mois**.

Votants	:	41
Abstentions	:	/
Pour	:	41
Contre	:	/

7- Modification de la convention de partenariat des Certificats d'Economie d'Energie

Monsieur le Président précise que, suite au retour d'expérience de la FNCCR et aux remarques soulevées lors des réunions de secteur du mois de mars, il conviendrait d'introduire des modifications dans la convention d'habilitation entre le SDET et les bénéficiaires éligibles au Certificats d'Economie d'Energie (CEE) afin de faciliter l'adhésion et le fonctionnement du regroupement proposé par le Syndicat.

Monsieur le Président propose donc d'apporter les modifications suivantes à la convention votée lors du comité syndical du 29 janvier 2018 :

- **Le mode de valorisation des Certificats d'Economies d'Energie :**
Le SDET souhaite la mise en place d'un regroupement, système facilitant la valorisation des travaux éligibles engagés avant la signature de la convention d'habilitation.
- **Le délai de la rétrocession de la prime énergie :**
La rétrocession sera effective dans le délai de 30 jours suivant le versement au SDET du produit de la vente des certificats d'économies d'énergie, permettant une optimisation financière des volumes CEE issus des collectivités territoriales.
- **Annexe : détails des pièces à transmettre au SDET pour la constitution d'un dossier CEE**
Les éléments à transmettre sont définis en amont afin que la collectivité territoriale les archive régulièrement et évite des écueils au moment de la constitution du dossier CEE.

A l'issue de la présentation et après en avoir délibéré, le comité syndical, **à l'unanimité** :

- **Approuve** les modifications de la Convention d'habilitation bipartite proposée entre le SDET et les bénéficiaires éligibles au dispositif des Certificats d'Economies d'Energie.
- **Autorise** le Président à signer et à exécuter la Convention d'habilitation bipartite entre le SDET et les bénéficiaires éligibles au dispositif des Certificats d'Economies d'Energie, ainsi que leurs éventuels avenants.
- **Autorise** le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne instruction du dossier.

Votants	:	41
Abstentions	:	/
Pour	:	41
Contre	:	/

8- Validation de la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Monsieur le Président expose que, suite à la création de la CCSPL actée par la délibération en date du 29 janvier 2018, il convient de désigner les membres qui y siégeront, selon les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et de valider le règlement intérieur de la commission qui sera soumis pour amendements et approbation lors de la première réunion de ladite commission.

Où cet exposé, le Comité Syndical, **à l'unanimité**, après en avoir délibéré **décide** :

- **Que le nombre de sièges à pourvoir au sein de la commission est arrêté à 20 et à répartir comme suit :**
 - Membres élus représentant le Comité Syndical : 10 titulaires ; 10 suppléants ;
 - Membres représentant des associations : 7 titulaires ; 7 suppléants ;
 - Membres représentant des Chambres Consulaires : 3 titulaires ; 3 suppléants ;
 - Membres invités permanents autorisés à siéger sans voix délibérative : Représentant de la FNCCR ; Médiateur de l'énergie dans le Tarn
- De désigner comme représentants du Comité Syndical en qualité de titulaires :

Mme BOUSQUET, MM. MYLONAS, ESQUERRE, LEROUX, BUFFEL, BIAU, COLLADO, REYJAUD, AZAIS et ALGANS.

- De désigner comme représentants du Comité Syndical en qualité de suppléants :
Mme LEVÊQUE, MM. SANCHEZ, COLOM, ESPITALIER, PATTE, FORTANIER, JOURDE, LEMONNIER, MAURY et JACQUET.
- De **valider le règlement intérieur** de la CCSPL et de le soumettre pour amendements et approbation à la commission, lors de sa première réunion.
- **D'autoriser** le président du SDET à saisir la commission pour avis, conformément aux dispositions de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivité Territoriales.

Votants	:	41
Abstentions	:	/
Pour	:	41
Contre	:	/

9- Signature d'une feuille de route « transition énergétique 2018 » en partenariat avec la Région Occitanie

Monsieur le Président expose qu'à l'issue de l'assemblée générale de l'entente Territoire d'Energie Occitanie, qui s'est tenue le jeudi 28 septembre à Campan (65), plusieurs orientations ont été prises lors de cette réunion. L'une d'elles a porté sur la signature d'une feuille de route « transition énergétique 2018 » en partenariat avec la Région Occitanie

Il expose que, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat, conclue le 29 décembre 2016, entre la Région et Territoire d'Energie Occitanie, les partenaires ont décidé d'adopter une feuille de route relative aux actions de transition énergétique au titre de l'année 2018 qui comprendra :

1. Engagements sur le volet institutionnel :

Déclaration d'intention pour l'adhésion des syndicats à la future SPL de l'AREC (Société Publique Locale de l'Agence Régionale de l'Energie et du Climat),
Participation de la Région aux Commissions paritaires de l'Energie et diffusion, par les syndicats, de la Complémentarité ADEME-Région.

2. Energies renouvelables (ENR) et maîtrise de l'énergie :

Soutien aux projets ENR notamment de chaleur thermique renouvelable : bois énergie ; géothermie ; réseaux de chaleur,
Soutien aux projets de sites isolés ENR en milieu rural,
Soutien aux projets liés à l'appel à projet « auto-consommation »,
Soutien aux dossiers portés par les syndicats pour le compte de collectivités dans la rénovation thermique et les économies d'énergie.

3. Raccordement producteurs

Soutien de la démarche d'un droit de regard renforcé pour améliorer le process et la stratégie d'implication des syndicats pour une meilleure maîtrise du raccordement des producteurs.

4. Innovation

Etude régionale sur les réseaux électriques intelligents,
Etude « mobilité hydrogène ».

5. Observatoire de l'énergie

Participation des syndicats à l'OrEO (Observatoire de l'Energie Occitanie).

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'**unanimité** :

- **Approuve** la feuille de route 2018 « transition énergétique » établie en partenariat avec la Région Occitanie et l'engagement du syndicat sur cette démarche.
- **Autorise** le Président de l'Entente Territoire d'Energie, M. Régis BANQUET, Président du SYADEN, à signer tout acte s'y rapportant en lui demandant d'en restituer les résultats lors de la conférence annuelle 2018 de l'Entente.

Votants	:	41
Abstentions	:	/
Pour	:	41
Contre	:	/

10- Mandat spécial « Salon EVER 2018 mobilité durable »

Monsieur le Président expose qu'un salon dédié à la mobilité durable et aux énergies renouvelables est organisé les 10 et 11 avril 2018 à MONACO. La FNCCR, en partenariat avec le Syndicat des Energies Renouvelables, y organise des tables rondes et des conférences.

Monsieur le Président suggère que le SDET participe à cet évènement et propose à l'assemblée de mandater M. Vincent COLOM, élu en charge de la communication et des ressources humaines, pour y représenter le syndicat.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'**unanimité** :

- **Confère** le caractère de mandat spécial au déplacement à MONACO, du 9 au 11 avril 2018, de M. Vincent COLOM, élu en charge de la communication et des ressources humaines, pour représenter le SDET,

- **Décide** de procéder à la prise en charge des frais liés à ce mandat

Votants	:	41
Abstentions	:	/
Pour	:	41
Contre	:	/

11- Informations et questions diverses

Renouvellement du contrat de concession

Monsieur le Président rappelle que le contrat de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique, arrivera à échéance le 21 décembre 2018.

Suite au travail d'expertise technique, juridique, comptable et financière engagé depuis un an et à la délibération prise par le Comité Syndical le 29 janvier 2018 ouvrant les négociations avec le concessionnaire Enedis, Monsieur le Président précise que le SDET se réunit mensuellement avec Enedis afin de déterminer les meilleures conditions de la renégociation du contrat et de parvenir à un accord avant le mois de juillet de cette année.

La séance est levée à 12 h 00